

Compte rendu de la séance d'installation du Comité Consultatif des Jeunes

Jeudi 18 janvier 2024 – 18h30 – Salle du Conseil

Etaient présents :

- M. Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge
- M. Patrice ONDOUA, Maire-adjoint à la Jeunesse et à la Vie des quartiers
- M. Matthieu DEVRIENDT, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à l'Insertion
- M. Ghislain MAGRO, Directeur de Cabinet
- Mme Camille GENCO, Directrice du Pôle Démocratie participative
- Mme Virginie CANDUSSO, Assistante du Pôle Démocratie participative
- M. Sébastien BLANC, Community Manager
- M. Williams TESTE, Chargé de projets proximité
- M. Rayan ABDELI, M. Xavier-Lucas AKAFU AGNIMEL, Mme Meliha AMINE, Mme Rose BLONDEL, Mme Eléonore CRANE, M. Matthieu CRANE, Mme Romane DESMONS, Mme Apolline FAGEON, Mme Alyssa FONTAINE, Mme Paola GANE, M. Raphaël GANEM, Mme Justine GOURSAUD, M. Najib ICHOU, Mme Elia KERHERVE, M. Vernon KLEIN, M. Vladimir KLEIN, M. Tristan KOVACS, M. Sébastien LEGOFF, Mme Alice LELEUX, Mme Camille MAGNIER-CHAUVEL, Mme Inès MAHDI, M. Thomas MATSOUELE, M. Nelson MEYZINDI, Mme Anaïs MEZIAB, Mme Carla MIRANDA-AIRES, M. ABTINE MOVASSAGHI, Mme ROMY NGUYEN, Mme Serena ONDOUA, M. Kotaro POUYON, Mme Salomé PUGNET, M. Jacques RAIZON du CLEUZIQU, M. Adrien SIDHOM, M. Cyril SKRZYPEK et Mme Andréa TSANGA membres du Comité Consultatif des Jeunes

Etaient excusés :

Mme Léonie GARABITO, Mme Juliette GORRE, Mme Clarisse HALNA, M. Sacha HEITZ, Mme Alice JOUBERT - - GOUSSIN et Mme Salomé MOINATTON, membres du Comité Consultatif des Jeunes

Etaient absentes :

Mme Mathilde AMOUROUX et Mme Marlyne SERI, membres du Comité Consultatif des Jeunes

I - Introduction par M. le Maire :

- PRESENTATION DES GRANDS PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE :
 - **Une ville plus fraîche et plus végétale** pour lutter contre le réchauffement climatique (végétalisation, désimperméabilisation, performance énergétique, circuit court, agriculture urbaine et bien manger)
 - **Une ville où il fait bon vivre** avec un cadre de vie de qualité (propreté, sécurité, mobilité)

- **Une ville solidaire et inclusive** avec un accompagnement à chaque étape de la vie des Montrougiennes et des Montrougiens (de la petite enfance au grand âge)
 - **Une ville dynamique** grâce à ses animations culturelles, ses événements festifs mais aussi sa richesse économique, sa proximité avec Paris et son réseau de transports
 - **Une ville sportive** grâce à de nombreux équipements et associations, mais aussi avec l'arrivée des JO 2024
- LA MISE EN PLACE DU CCJ : OBJECTIFS ET MOTIVATIONS :
 - **Une ville qui se construit avec ses habitants** > culture de la démocratie participative à Montrouge : des consultations, des concertations, des réunions publiques, des cafés chantiers, des balades urbaines, des comités de quartier, des budgets participatifs, un conseil municipal des enfants.
 - **Volonté de co-construire les projets pour et avec la jeunesse montrougiennne avec les jeunes montrougiens** > mise en place du Comité Consultatif des Jeunes

II - Présentation du fonctionnement du Comité Consultatif des Jeunes par M. Patrice ONDOUA et M. Matthieu DEVRIENDT :

- LE CCJ : QU'EST-CE QUE C'EST ?
 - Un dispositif de **démocratie participative** dédié aux 15-24 ans
 - Une instance de **dialogue** entre jeunes et avec les élus
 - Un comité chargé de **réfléchir et co-élaborer** les politiques et projets pour la jeunesse

- LES OBJECTIFS :

A l'origine du Comité Consultatif des Jeunes (CCJ) demeure **la volonté politique d'associer les jeunes Montrougiennes et Montrougiens à la vie démocratique montrougiennne**. Plus précisément, les objectifs poursuivis à travers cette « participation » peuvent se décliner en 5 axes :

1. **Connaître** : Identifier et qualifier les attentes et besoins d'une tranche de la population qui s'exprime peu ou prou à travers les canaux traditionnels d'expression démocratique.
2. **Dialoguer** : Instaurer un échange entre les élus et les membres du CCJ pour pallier la rupture entre les jeunes générations et les institutions démocratiques.
3. **Impliquer** : Permettre aux plus jeunes de prendre part aux décisions, de donner leur avis et d'être acteurs des projets qui les animent.
4. **Confier** : Créer une synergie et intelligence collectives capables d'apporter des solutions concrètes et pertinentes aux problématiques rencontrées par la jeunesse.
5. **Fédérer** : Renforcer les liens sociaux entre jeunes Montrougiennes et Montrougiens.

- LE CCJ, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?
 - Le CCJ s'autogère et **fonctionne librement**
 - Le CCJ rédige sa propre **charte**
 - Chaque année, le CCJ désigne **son représentant** qui est l'interlocuteur privilégié de la mairie. Le représentant n'a aucun pouvoir de décision sur les autres membres.

- LE CCJ : QUELS AXES DE REFLEXION ?
 - Le CCJ **donne son avis** sur les différents projets dédiés à la jeunesse et portés par la Ville (rencontre, enquêtes de terrain, sondages, participation à des jurys, etc.)
 - Le CCJ peut également se saisir d'autres **problématiques en lien avec la jeunesse** s'il le souhaite
 - Le CCJ peut proposer des **projets d'investissement** destinés à la jeunesse et les réaliser

- LE CCJ : QUELS MOYENS ?
 - Le CCJ dispose d'une **salle**, à l'espace Jeune Saint Martin, dans laquelle il peut se réunir
 - Le CCJ dispose d'un **budget d'investissement de 50 000€** tous les 2 ans pour réaliser les projets proposés par les jeunes, portés par le CCJ et votés par le Conseil Municipal

III - Tour de table :

- Nom, prénom
- Age
- Etablissement
- Motivations

Thématiques abordées lors du tour de table :

- L'abstention des jeunes à l'échelle nationale
- Le plateau de la Solidarité
- L'Environnement et l'écologie
- Les droits et la représentation de la Femme
- Le sport
- La solidarité
- La culture, l'animation de la ville et l'accès à la culture
- L'exploitation des carrières de Montrouge
- L'éducation, le harcèlement et la santé
- L'aménagement du territoire et l'urbanisme
- Le travail et l'entreprenariat
- Revaloriser l'école secondaire de Montrouge
- Le numérique

IV - Préparation de la prochaine séance :

La prochaine séance est fixée au jeudi 8 février, 18h30 à l'Espace Jeunes Michel SAINT-MARTIN (84, avenue Jean Jaurès). Durant cette séance, les membres du CCJ devront statuer sur différents points :

La composition du bureau :

- Choix du référent et de son suppléant
- Choix du secrétaire et de son suppléant

Les membres du CCJ qui sont volontaires pour assumer ces postes peuvent préparer un petit speech pour la prochaine séance afin de guider le choix des autres membres.

Le mode de fonctionnement du CCJ (CHARTRE) :

Les membres du CCJ devront se mettre d'accord sur le fonctionnement de leur comité en listant les principes clés. La chartre pourra être rédigée avec le pôle Démocratie participative.

Les axes de travail sur lesquels les membres veulent se concentrer (constitution des commissions si besoin)

V - Verre de l'amitié